

100 Présence internationale

SOMMAIRE : 2. ÉDITO 3. RETOUR SUR L'HISTOIRE DE PBI FRANCE
 4-5. TRENTE ANS DE PRÉSENCE AU GUATEMALA 6. PBI COLOMBIE 7. PBI MEXIQUE
 8. PBI INDONÉSIE 9. PBI NÉPAL 10-11. LES ANCIENS PROJETS DE PBI
 12. PBI HONDURAS 13. PBI KENYA 14-15. ACTUALITÉS DE PBI FRANCE



« Le travail de PBI démontre que l'accompagnement des victimes d'autoritarisme, d'intolérance et de violences étatiques est inestimable et nécessaire. Il rend la lutte en faveur des droits de l'homme plus efficace et permet de faire du rêve de démocratie une réalité... »

RIGOBERTA MENCHÚ, LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LA PAIX 1992, ACCOMPAGNÉE PAR PBI GUATEMALA EN 1989

Chers lecteurs,

Nous pouvons être heureux et fiers du travail de PBI quand nous nous remémorons à l'occasion de ce N° 100 quelques-unes de ses actions emblématiques. Fiers aussi, quand on devine derrière ces actions, la pertinence du travail invisible d'analyse qui a conduit PBI à se trouver là où les droits humains étaient et sont le plus dangereusement menacés : en Colombie et au Népal (les deux pays où l'on comptait, en 2006, le plus grand nombre d'agressions contre les défenseurs des droits humains), au Honduras (pays où le taux d'homicides est le plus élevé au monde), au Mexique (qui nous a valu l'invention du mot « féminicide » et la création d'« auberges du migrant », structures que certains tentent de reproduire à Calais), au Guatemala (200 000 morts entre 1960 et 1996 mais aussi le premier pays à condamner un ancien chef d'Etat pour génocide), au Kenya depuis 2013 avec l'ouverture du premier projet africain.

La pratique de l'accompagnement protecteur international, développée par PBI, donne lieu à peu de visibilité médiatique : elle n'en a pas moins prouvé sa pertinence et son efficacité pour la défense des droits humains. Elle est nécessaire car si les Etats donnent aujourd'hui droits et protections à leurs citoyens, ils ne tiennent souvent ni leurs promesses constitutionnelles ni leurs engagements internationaux. L'accompagnement contribue à éclairer ces contradictions tout en permettant l'ouverture d'un dialogue. L'accompagnement est également utile grâce à sa présence continue et de long terme sur des terrains compliqués, parfois isolés comme dans les zones rurales où nos volontaires sont présents en Colombie aujourd'hui, ou en Papouasie hier. Au-delà des expertises académiques, des journalistes qui vont et viennent, des acteurs locaux défendant tous un agenda, les accompagnateurs fournissent une information actualisée, venant du terrain. Enfin l'accompagnement protecteur est essentiel car il élargit l'espace politique d'acteurs locaux de la société civile. Or l'expérience nous apprend que les droits, pour être pérennes, doivent se construire et se défendre de l'intérieur. Et l'actualité nous montre que, sans alternative politique, les communautés sous pression risquent de se fragmenter et de basculer dans la violence. L'accompagnement est une pratique cohérente, signe d'une solidarité et d'un combat qui s'inscrivent dans la durée.

PBI-France tire son efficacité de son appartenance à un réseau international (16 groupes nationaux de PBI et 7 programmes sur 3 continents) et de ses partenariats en France avec un nombre croissant d'organismes soutenant la même approche : Amnesty International, l'ACAT, le CCFD, Non-Violence XXI, le Secours Catholique Caritas France, le Barreau de Paris, le Réseau France-Colombie-Solidarité, le comité ICP et bien sûr le Collectif Guatemala avec qui nous partageons le même bureau depuis plusieurs années.

Toutefois, si nous croyons à l'utilité de PBI-France, nous souffrons de la précarité financière perpétuelle dans laquelle nous vivons. Cette précarité est compensée par les compétences remarquables de nos jeunes coordinateurs – Anne, Emilie, Martin, Manon, Camille, pour ne citer que les derniers – qui les ont mises généreusement au service de PBI-France en étant rémunérés au SMIC. Pour poursuivre nos activités auprès des défenseurs et célébrer un jour le numéro 200 de *Présence Internationale*, nous avons besoin du renouvellement de votre soutien : vous trouverez à cet effet un appel aux dons dans ces pages.

Amis-lecteurs, à vous de nous dire ce que vous pensez, ce que vous souhaitez pour PBI-France, afin que nous poursuivions tous notre travail, de la façon la plus efficace, au service de l'épanouissement de tout être humain.

BRIGITTE CHAMBOLLE
TRÉSORIÈRE DE PBI

Retour sur l'histoire de PBI France

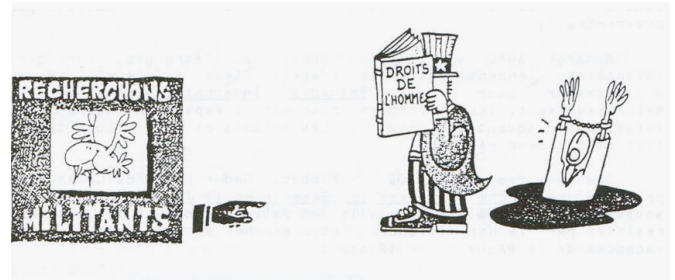
Au départ, PBI-France est composée de plusieurs équipes réparties dans différentes régions de France : on les trouve à Mulhouse, en Normandie, à Avignon, en Bretagne (notamment à Quimper et à Rennes), à Lille, dans le Jura ou encore dans l'Aude. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les représentants des régions. Certains groupes locaux travaillent en lien étroit avec des mouvements d'action non-violente tels le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ou les Quakers.

Ces groupes de militants participent à un réseau d'alerte, comme l'explique Jean-Jacques Samuel : « Notre action prioritaire était le réseau d'urgence. Y participaient, non seulement des personnalités (députés, évêques...) mais aussi des citoyens ordinaires. Cela permettait à de nombreux sympathisants de s'impliquer et de former des groupes locaux. Nous étions capables de mettre des centaines de télex et télégrammes sur la table d'un directeur de la police quelques heures après un événement ». Dans les années 80, ce réseau fonctionne surtout pour les volontaires de PBI, notamment au Salvador, où plusieurs d'entre eux sont arrêtés par la police en 1987, soupçonnés de collusion avec la guérilla, notamment le volontaire belge Jean de Wandelaer, relâché quelques jours plus tard.

En 1988, les militants de PBI-France décident d'étendre le réseau d'urgence aux défenseurs des droits humains accompagnés par les équipes de PBI. Ce réseau d'urgence est déjà composé à l'époque d'autres ONG comme Amnesty International, l'ACAT et le Collectif Guatemala. Dans les années 80-90, plusieurs équipes de PBI-France participent à des actions contre le nucléaire, et entretiennent des liens étroits avec les mouvements non-violents comme le MAN et la communauté de l'Arche. Elles participent aux rencontres du CUN (le coin, en occitan, né de la résistance non-violente des paysans du Larzac à l'extension du camp militaire) dans le Larzac en 1988. En 1989, la semaine de formation pour volontaires est organisée à la communauté de l'Arche à l'abbaye de Bonnetcombe (Aveyron). En 1991, PBI-France se constitue en association loi 1901. Ses ressources financières sont essentiellement constituées de dons mais à partir de 1996 la question se pose de solliciter des financements auprès des pouvoirs publics et des institutions européennes. Cette même année, PBI-France ouvre son premier site internet.

PBI France, à l'initiative de projets francophones

PBI-France a impulsé la création de projets dans des pays francophones. En octobre 1993, des volontaires de PBI, sur invitation de l'association Tchad Non-violence, se sont rendus au Tchad pour rencontrer des organisations et personnalités dans le but d'ouvrir un projet de PBI pour accompagner le processus électoral, et mettre en place des formations sur la résolution non-violente des conflits. Le projet n'est finalement



Extrait du bulletin n.7 de la section française de PBI en mai 1988

pas mise en place, faute d'un accord avec une des associations partenaires pour qui le projet n'est pas assez mûr. En 1994, le conseil international de PBI donne son accord pour l'ouverture d'un projet à Haïti, et demande à ce que les volontaires soient recrutés par des équipes francophones de PBI.

Vers une professionnalisation de l'association

Dans les années 80-90, PBI France est composé de bénévoles et n'a pas de permanent salarié. En 1996, le coordinateur international de PBI-Haïti travaille à 1/5 pour PBI-France, mais ce poste est supprimé après 2 ans, faute de financement. De 2000-2002, le travail de PBI-France s'essouffle, les bénévoles sont moins disponibles. Un nouveau conseil d'administration décide en 2002 d'impulser des changements : structuration des financements par des demandes auprès de bailleurs de fonds, tournée avec des volontaires de retour du terrain, recrutement de volontaires et de bénévoles actifs pour PBI-France. La même année, Florence Liégeois devient coordinatrice salariée de PBI-France et le siège déménage au 21 ter rue Voltaire, dans le 11^e arrondissement, marquant le début d'une nouvelle ère.

En 2003, les premières journées d'orientation de PBI sont organisées, et c'est le début des tournées de défenseurs, avec la venue de la défenseuse mexicaine Tita Radilla. Avec l'arrivée d'Anne Boucher, qui restera 5 ans au poste de coordinatrice, PBI France multiplie les tournées de défenseurs, crée un réseau de plaidoyer politique, et intensifie la recherche de financements institutionnels. Les coordinateurs qui se succèdent dans les années 2002-2015 développent également la présence de PBI au sein de nouveaux réseaux (Réseau France Colombie Solidarité, Comité Intervention Civile de Paix (ICP), Intercollectif Guatemala) et suscitent de nouveaux partenariats (Barreau de Paris, Caritas-France). Malgré les difficultés financières persistantes, PBI-France continue d'organiser chaque année plusieurs tournées de défenseurs et explore de nouveaux modules de formation avec des sessions de deux jours de présentation de l'intervention civile de paix.

Trente ans de présence au Guatemala

AU COURS DES TROIS DERNIÈRES DÉCENNIES, LES ÉQUIPES DU PROJET GUATEMALA SE SONT SUCCÉDÉES POUR OEUVRER AU SERVICE DE LA PAIX ET DE LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS DANS LE PAYS. CET ARTICLE REVIENT SUR LES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS QUI ONT JALONNÉ LA VIE DU PROJET.



Résistance pacifique des communautés de San Juan Sacatepéquez

L'histoire du projet

C'est en 1983 que s'ouvre le premier projet de la jeune organisation Peace Brigades International, née deux ans plus tôt au Canada. La décision d'intervenir au Guatemala survient à un moment où le pays, plongé dans une guerre civile depuis vingt ans, connaît un regain de violence avec l'application de la politique dite de « terre brûlée » (« tierra arrasada »). Cette stratégie militaire, adoptée dans le cadre de la lutte anti subversion, entraîna la destruction de presque tout ce qui pouvait servir à l'« ennemi » (récoltes, bétails, habitations,...) et de nombreux massacres de membres de la population civile, notamment au sein du peuple Maya Ixile, accusé d'être une base sociale de la rébellion. Dans le contexte particulièrement violent de l'époque, PBI décide la mise en oeuvre d'une stratégie de présence et d'accompagnement protecteur auprès de personnes ou d'organisations locales qui se trouvent menacées en raison de leur engagement social.

Pendant treize ans, les équipes de volontaires de PBI ont oeuvré aux côtés des associations locales de défense des droits humains pour ouvrir des espaces politiques et sociaux afin de promouvoir la paix et la résolution non-violente du conflit. Avec la signature des accords de paix en 1996 entre le gouvernement et les différents groupes armés rebelles, et le retour à un climat plus apaisé, la décision est prise de fermer le projet en 1999. Le nombre d'assassinats, de disparitions et de menaces proférées à l'encontre des défenseurs semble alors décliner et laisse entrevoir l'espoir d'une reconstruction des organisations sociales et, ce faisant, d'un dialogue entre la

société et les autorités.

L'impunité et le manque de justice à l'égard des victimes du conflit, ainsi que la persistance d'une politique de répression à l'encontre des organisations sociales, ont cependant caractérisé les années qui ont suivi le départ de PBI. Dans ce contexte d'insécurité et d'absence d'espace politique et social, les demandes d'accompagnement émises par diverses organisations de lutte pour la justice se multiplièrent, conduisant à la formation d'un comité exploratoire en 2001, puis à la réouverture formelle du projet en avril 2003. Depuis cette date, les équipes de volontaires de PBI n'ont cessé d'être présentes auprès des défenseurs des droits humains, des organisations civiles, des victimes et témoins d'actes de violence, des avocats, des syndicalistes, des communautés autochtones, des réfugiés internes de retour sur leurs terres et des leaders paysans.

Les défis actuels

Depuis son arrivée au Guatemala, PBI a contribué à la protection de nombreux défenseurs et organisations de défense des droits humains, victimes de menaces et d'actes de répression. Dans une entrevue réalisée à l'occasion de sa tournée européenne, le défenseur des droits humains, Jacob Omar Jerónimo, membre de la Coordination centrale paysanne Chortí Nuevo Día, se confie : « Le travail de PBI sauve des vies ». La présence internationale, personnifiée par une équipe de volontaires, et soutenue par un réseau d'alerte susceptible d'être mobilisé à tout moment, est un facteur dissuasif contre toute forme de violence. Aujourd'hui, l'équipe de volontaires accompagne quotidiennement une dizaine d'associations guatémaltèques de défense des droits humains. Par ailleurs, l'équipe reçoit régulièrement de nouvelles demandes d'accompagnement de la part de défenseurs des droits humains ou d'organisations sociales qui se sentent menacées en raison de leurs activités.

Ce nombre croissant de demandes, lié à un phénomène de criminalisation de la protestation sociale devenu désormais récurrent, préoccupe particulièrement les équipes de PBI. À cet égard, PBI dénonce fréquemment les menaces et autres actes d'intimidations, voire de violence, perpétrés à l'encontre des défenseurs. En outre, le Droit pénal est encore trop souvent utilisé comme instrument de répression et de délégitimation du travail mené par les défenseurs et organisations de défense des droits humains. Enfin, PBI attire régulièrement l'attention sur la fermeture d'espaces pour la défense des droits humains dans le pays et la décrédibilisation du dialogue comme instrument de résolution non-violente des conflits internes.

Témoignages d'anciens volontaires

Alain Richard a été l'un des premiers volontaires de PBI. Volontaire au Guatemala en 1983, il a également participé à de nombreux projets de PBI dans les années 80/90 : Haïti, Nevada, Québec et Sri Lanka.

« Français vivant aux Etats-Unis depuis plusieurs années, comme Franciscain prêtre ouvrier, et membre d'une équipe de non-violence, je savais le projet de PBI de démarrer une équipe en Amérique centrale. Alors que je participais à un jeûne au Panama contre les conflits d'Amérique centrale, l'avocat américain organisateur d'une équipe d'exploration m'a demandé par téléphone de remplacer une des 3 personnes qui ne pouvait pas venir. Je suis parti immédiatement après, le jour même de la fin de l'état de siège au Guatemala (mars 1983), j'ai commencé avec une puis deux personnes, à prendre les contacts pour faire un rapport où nous avons recommandé d'établir sans tarder une équipe au Guatemala. Je suis resté un mois et demi, et suis revenu en 1984, puis en 1985 pour des raisons de visas refusés, de situation tendue ou de difficulté à trouver d'autres volontaires. Au Guatemala, initialement il y avait une équipe de 3 à 8 volontaires qui accompagnaient des personnes dans diverses ethnies. Après 1985, il s'agissait surtout d'accompagnement et de protection de certains membres de l'équipe dirigeante du groupe des familles de disparus, le Grupo de Apoyo Mutuo [GAM], et d'actions pour l'intervention des Nations unies qui ont présidé la signature d'un accord entre le gouvernement et les quatre groupes de guérilla.

Cette expérience m'a permis de comprendre que quelques personnes décidées, fidèles à une non-violence rigoureuse, peuvent sauver beaucoup d'autres personnes, et montrer que les droits des personnes ne sont pas une vieille théorie que les dictateurs et gouvernants autoritaires peuvent violer sans que cela ne se sache. La présence de PBI permet notamment que les militants locaux ne se découragent pas. Après cette expérience j'ai continué dans le domaine des droits de la personne, de diverses façons : Service de non-violence, PACE E BENE à Las Vegas, Cercles des Silence à Toulouse, groupe de formation à la non-violence, livres, et diverses interventions ici ou là. »

Jean-Jacques Samuel a été volontaire au Guatemala en 1989, puis coordinateur de PBI France et coordinateur européen dans les années 90.

« J'ai connu PBI en 1987. J'habitais dans une Communauté de l'Arche (engagée dans la non-violence gandhienne). Un de mes compagnons, Didier Platon, a participé au projet Guatemala aux côtés d'Alain Richard. Leur témoignage m'a touché. Je me suis impliqué dans PBI en tant que formateur dans les entraînements de volontaires, puis dans la coordination européenne. Il m'a semblé cohérent d'aller partager la vie des volontaires sur place. Je suis parti en 1989, j'avais 39 ans, trois petits enfants. Mon épouse Christiane était au moins aussi engagée que moi. J'ai profité de mon séjour au Guatemala pour aller visiter, à leur demande, l'équipe du Salvador en tant que



Rigoberta Menchú, prix Nobel de la Paix 1992, accompagnée par PBI Guatemala en 1989

coordinateur européen. Ça tirait dans les rues, on était en pleine guerre civile. L'équipe participait à un travail de réhabilitation des personnes torturées. Nous travaillions avec le mouvement populaire, non armé, distinct mais solidaire de la guérilla du FMLN au Salvador voisin. Peu de temps après mon passage, une offensive du FMLN a intensifié la guerre au point que notre travail s'est interrompu. Deux volontaires ont été kidnappées et amenées par la police dans un lieu de torture.

Cette expérience m'a profondément marqué et a orienté ma vie. Accompagner des indiens mayas, dont Rigoberta Menchú, devenue trois ans après Prix Nobel de la Paix, fût une leçon de vie. L'engagement écologique des indiens au risque de leur vie, leur capacité à vivre avec leurs émotions dans l'instant présent malgré un contexte de misère et de répression cruelle, m'ont profondément aidé. Tout mon travail ultérieur comme formateur-consultant en prévention des violences et psychothérapeute leur doit beaucoup.

La section française de PBI a été fondée par Gilbert Nicolas. A mon retour d'Amérique, après une tournée de conférences et d'interviews radio, j'ai travaillé comme permanent à mi-temps. Notre action prioritaire était le réseau d'urgence. Nous étions capables de mettre des centaines de télex et télégrammes sur la table d'un directeur de la police quelques heures après un événement. Je crains qu'internet n'ait pas vraiment permis d'améliorer la rapidité de réaction, sans parler de l'absence de confidentialité qu'il entraîne. J'étais également coordinateur européen accompagné de deux autres francophones, le Belge Jean de Wandelaer et la Suisse Marlyse Gehret. A cette époque les coordinateurs nationaux étaient tous d'anciens volontaires, nous nous connaissions très bien. Notre travail essentiel était la préparation des AG européennes et la recherche de consensus. Il y avait un début de plaidoyer auprès de l'Union européenne à Bruxelles.»

PBI Colombie (depuis 1994)

ROBBIE PACKER EST PARTI EN COLOMBIE COMME VOLONTAIRE DE 2011 À 2013.
IL EST AUJOURD'HUI RÉFÉRENT COLOMBIE AU SEIN DE PBI FRANCE.



Accompagnement d'un rassemblement de leaders communautaires à El Balsita, Antioquia, afin d'organiser la résistance face au conflit armé et à la dépossession des terres, 2012

C'était en décembre 2011 que mon avion a atterri en Colombie. Je pense alors aux premiers volontaires de PBI qui sont arrivés ici, il y a presque 20 ans. Je suis leurs traces mais découvre un pays et une organisation qui n'ont pas cessé de changer. Nous sommes en 1994 et la Colombie est en crise, le monde politique est inondé par l'argent de la drogue, alors que la guérilla des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie) contrôle presque la moitié du territoire national. La société civile, prise en étau entre l'armée, les paramilitaires, et les insurgés, fait appel à la solidarité internationale pour l'accompagner sur le chemin précaire d'une solution politique à ce conflit. Qui aurait pensé que la fin du chemin, la paix, ne se profilerait à l'horizon que 20 ans plus tard ?

La présence de PBI en Colombie fut tout d'abord sollicitée par la Commission inter-ecclésiastique de Justice et Paix (CIJP), la Corporation régionale pour la défense des droits de l'Homme (CREDHOS) et l'Association de familles de personnes détenues portées disparues (ASFADDES). PBI s'installe à Bogota et à Barrancabermeja, d'où elle mène des missions d'accompagnement des défenseurs des droits humains gravement menacés par la violence politique qui ravage ces villes. En 1997, face au phénomène croissant du paramilitarisme, PBI ouvre un bureau dans la région reculée d'Uraba, l'une des plus violentes du pays. Avec une équipe à Turbo, PBI commence à accompagner les

communautés de ce département isolé, menacées de quitter leurs terres, notamment la Communauté de Paix de San José de Apartado, qui a choisi de ne pas prendre part au conflit. En 1999, PBI continue son expansion en envoyant des volontaires à Medellin, ville auparavant qualifiée de plus violente du monde. L'année suivante, les volontaires de PBI sont bouleversés par l'assassinat de deux membres d'ASFADDES, Angel José Quintero et Claudia Patricia Monsalve. Néanmoins, PBI persévère, élargissant son travail au Sud-Ouest de la Colombie où des défenseurs comme Berenice Celeyta (NOMADESC) avaient désespérément besoin d'accompagnement international.

Actuellement 20 bénévoles de PBI Colombie accompagnent 13 organisations de défenseurs des droits humains de 12 départements du pays. La paix, un rêve lointain il y a 20 ans, commence à prendre forme alors que les négociations qui ont recommencé en 2012 n'ont jamais été aussi avancées.

La présence des volontaires de PBI aura-t-elle toujours un sens ? La question s'adressera aux défenseurs que nous accompagnons car, même si notre objectif est à terme de pouvoir quitter la Colombie, c'est la société civile qui a sollicité notre présence et c'est cette même société civile qui devrait nous décharger de notre mission. De toute façon, lorsque nous pensons nous approcher de la fin du chemin, nous nous rendons compte que nous ne sommes qu'au début.



Accompagnement d'une communauté afro-colombienne dans le Chocó, 2014

PBI Mexique (depuis 1999)

Il y a plus de 20 ans, PBI décidait après plusieurs missions exploratoires d'ouvrir un bureau au Mexique et faisait de l'Etat du Guerrero sa zone prioritaire d'intervention. PBI Mexique prenait alors forme et n'a eu de cesse depuis de s'étendre pour faire bénéficier de son travail et de sa protection un plus grand nombre de régions et de défenseurs. Ainsi, après avoir



Tournée de la défenseure mexicaine Alba Cruz en France en mars 2013

installé une équipe permanente dans le Guerrero et débuté les accompagnements à Mexico et dans l'Etat de Oaxaca en 2001, une autre équipe permanente s'installait dans la région de Oaxaca en 2008. La dernière équipe en date s'est installée en octobre 2013 dans le nord du pays. Aujourd'hui, ce sont environ 40 bénévoles et salariés qui soutiennent et font vivre le projet sur le terrain. Deux équipes de terrain (Chihuahua/Coahuila et Oaxaca) et un bureau de coordination à Mexico

viennent appuyer les initiatives des défenseurs mexicains qui promeuvent le respect des droits humains. Ainsi, en 2014, l'équipe a comptabilisé plus de 90 accompagnements physiques d'organisations de défenseurs, plus de 200 rencontres avec les autorités locales, régionales, nationales et internationales, plus de 70 publications et 6 tournées internationales, 10 ateliers de sécurité et 36 consultations pour former les organisations accompagnées (pour plus de 300 bénéficiaires).

Tous les défenseurs accompagnés ainsi que l'évaluation externe dont a fait l'objet PBI-Mexique soulignent son impact important et tangible sur l'amélioration de la sécurité des défenseurs. Ce rôle est d'autant plus vital que la situation est particulièrement préoccupante au Mexique depuis la mise en oeuvre d'une stratégie sécuritaire et militaire par le président Felipe Calderón en 2006. Alors que le mécanisme de protection des défenseurs des droits de l'Homme et des journalistes connaît depuis sa création il y a 3 ans de graves dysfonctionnements, l'évènement d'Ayotzinapa et la disparition des 43 étudiants en 2014 n'a constitué qu'un tragique exemple de la violence endémique et de l'ampleur de la crise des droits humains au Mexique. L'ONG ACCUDEH estime que le nombre d'agressions contre les défenseurs a doublé entre janvier 2011 et mai 2014, alors que plus de 95% des violations contre les défenseurs restent impunies dans le pays selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme

Les problématiques sur lesquelles travaillent les défenseurs des droits humains dans les Etats de Chihuahua et de Coahuila sont emblématiques de la situation dans tout le pays. Ils sont notamment engagés pour réduire les violations à l'encontre des droits des migrants, des femmes et des populations autochtones, les disparitions, l'utilisation abusive de la force par les forces de sécurité policière et militaire.

Le projet SIPAZ

Le 1^{er} janvier 1994, le jour de l'entrée en vigueur des accords de libre échange entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada (ALENA), l'Armée Zapatiste de Libération Nationale déclenche une insurrection armée dans l'Etat du Chiapas, l'un des plus pauvres du Mexique. Après 12 jours de soulèvement, le gouvernement mexicain déclare un cessez-le-feu.

Suite à ce soulèvement, des organisations de la société civile ont reconnu la nécessité d'une présence internationale au Chiapas pour éviter une escalade de la violence. Dans ce contexte, une coalition d'organisations internationales d'Amérique latine, d'Europe et des Etats-Unis, dont PBI, travaillant depuis de nombreuses années dans le domaine de la construction de la

paix, des droits humains et de l'activisme non-violent ont créé en 1995 le projet SIPAZ (Service Internationale pour la Paix).

Le SIPAZ appuie la recherche de solutions non-violentes contribuant à la construction d'une paix juste. Il s'agit à la fois de mettre en lumière les raisons sociales du conflit, notamment par la dénonciation des violations des droits humains au Chiapas, et de soutenir toutes les initiatives locales de paix. Ainsi, le SIPAZ sert de pont de communication, permettant le partage d'informations et d'expériences des organisations et des réseaux qui travaillent à la construction de la paix au niveau local, régional et international. En 2005, le SIPAZ décide d'élargir son action aux Etats de Oaxaca et de Guerrero.

PBI Indonésie (1999-2011)

Lorsque des organisations de la société civile du Timor Oriental demandent le soutien de PBI en 1999, l'Indonésie sort tout juste de trois décennies gouvernées par le régime autocratique de Soeharto. PBI démarre un projet d'accompagnement de défenseurs dans un contexte de réformes et de répression violente. Tout d'abord présent au Timor Oriental et au Timor Occidental de 1999 à 2003, PBI commence un travail de protection des défenseurs parallèlement à des formations à la résolution de conflits. En Aceh de 2001 à 2008, dans une zone où la présence internationale est faible, PBI aide une société civile naissante qui fait face à de nombreuses violations des droits humains. Les volontaires de PBI sont présents en Papouasie de 2004 à 2010, accompagnant des organisations qui travaillent pour la justice sociale et la défense des droits humains, et qui sont régulièrement accusées par le gouvernement de séparatisme. Les deux objectifs principaux du projet sont la protection des défenseurs et l'éducation participative pour la paix.

Le gouvernement indonésien contrôle les faits et gestes des observateurs internationaux et la méfiance est telle qu'il est difficile de garder des contacts cordiaux au niveau local et national. En 2010, les autorités refusent de délivrer des permis de travail aux volontaires, et l'évaluation conduite par le comité de projet concernant l'avenir de PBI en Indonésie conclut que notre présence n'est plus souhaitable ; PBI quitte le pays le 28 janvier 2011. En 2014, un nouveau projet de formation voit le jour auprès de défenseurs papous, en collaboration avec une ONG locale, ELSAM (Institute of Policy Research and Advocacy). Après onze ans de soutien auprès de défenseurs des droits humains qui travaillent pour la paix et la justice, PBI a protégé et aidé vingt-trois organisations de droits humains en Indonésie.

Témoignage de Sophie Marsiac, volontaire en Indonésie de 2002 à 2003

« Je suis partie en Indonésie en janvier 2002 et j'ai rejoint PBI à Aceh en avril 2002, après 3 mois de cours de Bahasa à Yogyakarta. Je voulais retourner sur le terrain après 2 ans passés avec Amnesty International à Genève. J'ai choisi PBI pour son mandat, son approche et le fait de travailler et de soutenir au plus près la société civile. J'ai choisi l'Indonésie parce que j'aime l'Asie, parce que j'avais envie d'apprendre une autre langue et de pouvoir découvrir un pays que je ne connaissais pas, d'une façon particulière.

PBI Indonésie était un projet d'accompagnement protecteur d'organisations de la société civile dans la province d'Aceh, telles que des associations de victime de la torture, de défense et de protection des femmes, d'organisations d'avocats, etc. Le bureau était installé à Banda Aceh, la capitale, et l'équipe de PBI, composée d'une dizaine de personnes, travaillait avec les défenseurs accompagnés selon leurs activités dans différents



Anne Boucher, coordinatrice de PBI France de 2004 à 2010, en mission en Indonésie

endroits de la province. Notre équipe était la troisième vague de volontaires depuis l'arrivée et l'installation de PBI à Aceh. Le contexte était difficile, avec une présence très importante des forces de sécurité et un contrôle de facto des institutions par les autorités. Toutefois, PBI pouvait circuler, accompagner les organisations civiles avec lesquelles on travaillait, rencontrer les autorités civiles et sécuritaires pour expliquer notre mandat et nos activités. Les points forts de l'équipe reposaient sur sa capacité à dialoguer avec tous en Bahasa, à rencontrer régulièrement différents interlocuteurs, ses échanges avec les partenaires de la société civile, et son accès à l'information lui permettant d'analyser la situation pour sa sécurité et ses activités. L'année 2002 a été aussi une année « transitionnelle » avec des pourparlers sous l'égide du Centre Henri Dunant, qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu en décembre 2002.

Ce fut pour moi une expérience de vie professionnelle et personnelle, avec des collègues de différents horizons culturels et professionnels ; s'habituer à l'urgence ; de nouveaux concepts de travail (prise de décision par consensus, accompagnement physique) ; proximité avec les organisations locales et activistes ; argumenter, dialoguer et intervenir avec les forces de sécurité de manière continue et en cas d'urgence.

Par la suite, j'ai travaillé pour les Nations Unies, des ONG internationales et maintenant le CICR. Mon expérience a été très utile, parce que c'est une approche de travail unique par rapport aux autres organisations de droits humains ; enrichissant d'avoir appris une autre langue, peu commune ; utile d'avoir expérimenté le travail avec la société civile, le dialogue avec les autorités ; utile d'être confrontée à l'urgence et à des situations de stress. »

PBI Népal (2005-2014)

En 2005, PBI débutait son travail au Népal, alors que le pays commençait tout juste à sortir de dix ans d'une guerre civile qui avait causé la mort de plus de 13 000 personnes et fait environ 1 500 disparu(e)s. Tandis que les acteurs nationaux et internationaux se concentraient sur la conclusion d'un accord de paix et la fin de l'instabilité politique du pays, les victimes de violations de droits humains de la part des deux parties au conflit, les rebelles maoïstes et l'armée royale, attendaient eux que justice leur soit rendue. Les Népalais qui combattaient l'impunité ou tentaient de faire évoluer les normes sociales et culturelles du pays en faveur d'un plus grand respect des droits humains étaient particulièrement vulnérables et faisaient face à de nombreuses menaces : la pertinence d'un travail d'accompagnement protecteur de la part d'une organisation internationale comme PBI a donné lieu à l'ouverture d'un bureau à Katmandou, la capitale, et à Bardiya, dans le sud-ouest du pays.



Accompagnement de défenseurs népalais, 2010

PBI a accompagné dans leur quête de justice des journalistes, des avocats ou des représentantes d'organisations de femmes, autant de personnes dont le travail de documentation et dénonciation des violations de droits était rendu très compliqué par les autorités et les menaces constantes qui pesaient sur elles. Le point commun de toutes ces violations est la culture de l'impunité, qui s'est installée au sortir de la guerre et continue jusqu'à présent. De 2005 à 2013, les volontaires de PBI présents au Népal ont pu apporter leur soutien à des organisations comme Advocacy Forum lors des visites de ses avocats aux victimes de torture en détention, Conflict Victims' Society for Justice qui sensibilise les victimes au droit à réparation ou encore la Dalit Feminist Uplift Organisation, qui cherche justice et protection pour les femmes de communautés rurales marginalisées. Après quelques années, les équipes de PBI ont senti une évolution dans les besoins des défenseurs accompagnés. Les changements géopolitiques (notamment l'implication croissante de la Chine) dans la région ont impacté

le travail des organisations de défense des droits humains. L'outil de l'accompagnement protecteur international avait perdu de sa pertinence car il devenait de plus en plus difficile pour PBI de rencontrer les membres haut-placés de l'administration et du gouvernement népalais, le « regard » international ne pesant plus autant.

En 2012, une réflexion menée avec les défenseurs a conduit au développement de Nepalmonitor.org, un site dédié à la protection des défenseurs. Le site cartographie et envoie des alertes sur la situation des droits humains et la sécurité des défenseurs locaux proches des endroits où des incidents sont signalés. Fin 2013, plus de 200 personnes étaient enregistrées sur le site et participaient au signalement d'incidents. Après 7 années de présence au Népal, les bureaux de PBI ont fermé le 1^{er} janvier 2014.

Témoignage d'Elise Tillet, volontaire en 2009-2010

« Ce qui m'a le plus plu avec PBI est son mandat. Le fait que l'organisation ne travaille pas elle-même directement pour les droits humains au Népal mais pour créer l'espace nécessaire pour que les défenseurs locaux puissent faire le travail qui est le leur. C'est une approche beaucoup plus pérenne et respectueuse des réalités locales. Pourquoi le Népal... j'étais attirée par le romantisme des sommets himalayens ! Le projet Népal avait deux bureaux, l'un à Katmandou et l'autre à Bardiya dans le sud-ouest du pays. Chaque équipe était formée de cinq volontaires. A Katmandou était aussi basé un coordinateur pays et trois chargés de mission (communication, finances et administration). Nous accompagnions des défenseurs et des victimes dans le Nord et le Sud-Est du pays : principalement des avocats des droits humains travaillant en centre de détention pour prévenir des cas de torture, ainsi que des victimes de la guerre civile menacées du fait de leur plainte déposée contre les maoïstes ou l'armée royale pour disparition forcée. Avant mon départ j'ai fait pas mal de réunions pour mobiliser les élus locaux et le ministère des affaires étrangères sur la situation des défenseurs des droits humains au Népal. A mon retour j'ai accompagné un avocat népalais en tournée en France, et j'ai conseillé les futurs volontaires pour le Népal mais je suis vite repartie pour l'étranger, rendant mon engagement plus difficile.

J'ai énormément appris humainement et d'un point de vue professionnel. J'ai appris à la fois des défenseurs que nous accompagnions, du fait du travail en équipe, des réalités du travail dans un pays qui sortait de la guerre et vivait dans une grande précarité. Après le Népal je suis partie travailler pour deux ans à la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande auprès des défenseurs des droits humains birmanes en exil. Je travaille maintenant comme chargée de campagne pour la Birmanie à Amnesty International. Je suis basée à Phnom Penh au Cambodge. »

Les anciens projets de PBI



Les mères de disparus de l'organisation COMADRES

El Salvador (1987-1992)

A la fin des années 80, PBI commence à recevoir de plus en plus de demandes d'accompagnement protecteur du monde entier. En 1987, à l'invitation de l'évêque luthérien Medardo Gomez, PBI ouvre un projet au Salvador. Comme dans beaucoup de pays d'Amérique centrale, le Salvador connaît dans les années 80 une guerre civile très violente opposant la junte militaire soutenue par les Etats-Unis à la guérilla marxiste (FMLN). Les défenseurs des droits humains sont particulièrement menacés par les escadrons de la mort, groupes paramilitaires mis en place par la junte au pouvoir, responsable notamment de l'assassinat de l'archevêque Oscar Romero en 1980.

Les volontaires de PBI fournissent un accompagnement international à des organisations communautaires menacées et se rendent régulièrement dans les villages de réfugiés. PBI travaille avec le comité des mères et proches des disparus (COMADRES), le syndicat FENASTRAS, le comité chrétien des réfugiés internes (CRIPDES) ainsi qu'une organisation de droits des femmes (AMS). Le projet ferme suite à la signature des accords de paix de Chapultepec en 1992.

Sri Lanka (1989-1998)

Le projet débute en 1989, en pleine guerre civile opposant le gouvernement sri lankais aux forces Janatha Vimukthi Peramuna (le Front Populaire de Libération) dans le Sud du pays. Impunité, terreur, escadrons de la mort et disparitions sont le quotidien dans cette région du pays au moment où

PBI commence à accompagner des défenseurs des droits humains. Le travail de PBI s'étend en 1992 à la province de l'Est et à d'autres secteurs de la société tels que des syndicats, des organisations communautaires, des étudiants, des exilés, des réfugiés et des déplacés internes.

PBI accompagne également beaucoup d'organisations investies dans des initiatives de paix et de réconciliation. Les volontaires sont notamment présents lors de plusieurs marches pour la paix en 1993, 1994 et 1996. Ils escortent également des réfugiés vers l'aéroport international de Colombo. La décision de partir est prise en 1998, suite au refus du gouvernement sri lankais de fournir des visas aux volontaires de PBI, à moins qu'ils n'envoient tous leurs rapports et contacts avec des défenseurs aux différents ministères, condition évidemment inacceptable pour les équipes des brigades internationales de paix.

Etats-Unis et Canada (1990-1999)

Le projet de PBI au Québec est né des éruptions de violence entre les communautés Mohawks et les autorités locales québécoises en 1990. Jusqu'en 1999, PBI envoie des équipes à court terme comme observateurs internationaux lors des actions de résistance amérindiennes. Par ailleurs, des communautés Innues, Chippewas, Shoshone sont accompagnées lors de négociations avec les autorités canadiennes et américaines, notamment autour du projet d'un barrage pour alimenter en électricité le Nord-Est des USA.



Manifestation d'Innu pour la sauvegarde de leur territoire en 1993, dans le Labrador, Québec

En 1994, une équipe de 6 personnes, dont le volontaire français Alain Richard, est envoyée en mission exploratoire aux États-Unis, afin d'examiner la possibilité pour PBI d'accompagner les Shoshones de l'Ouest, une communauté autochtone de l'État du Nevada en conflit avec une entreprise minière, la Cortez Gold Mine. Les Shoshones ayant reçu un soutien suffisant d'autres groupes, le projet n'est pas poursuivi.

L'équipe de paix des Balkans (1993-2001)

En 1993, plusieurs organisations internationales, dont PBI, reçoivent des demandes d'accompagnement international de la société civile en Croatie et au Kosovo. En juin 1993, la coalition « Balkan Peace Team International » (BPT-I), est créée par des volontaires internationaux afin de recréer des liens entre les communautés croates, bosniaques, serbes et albanaises, faciliter l'émergence d'une société civile, accompagner les organisations locales de droits humains et promouvoir la paix. Il s'agit de créer un pont entre des organisations pour la paix dans les différentes communautés, aidant l'information à circuler à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Balkan Peace Team est composé de diverses organisations dont des organisations internationales comme PBI et des organisations françaises telles que le Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN). Balkan Peace Team travaille auprès de la société civile, coopérant et encourageant le développement d'ONG, mais également dans le plaidoyer, soutenant des militants des droits humains et fournissant une présence internationale protectrice, lors de procès ou dans les camps de réfugiés.



Commémoration du génocide de Srebrenica, organisée par l'organisation pacifiste Women in Black à Belgrade

En 1999, au moment des bombardements de l'OTAN sur des cibles serbes, et le déplacement massif des Kosovars albanais par l'armée serbe, la question de l'avenir du projet se pose pour des raisons de sécurité, mais considérant que l'encouragement des initiatives de dialogue entre les sociétés civiles albanaise et serbe est essentiel à la fin du conflit, Balkan Peace Team choisit de rester. Le projet ferme en mars 2001 à la suite d'un manque de ressources. L'ONG française « Equipe de Paix des Balkans » a repris le flambeau dans le travail de dialogue entre les sociétés civiles et de formation à la non-violence.



Illustration du livre écrit par d'anciens volontaires de PBI en Haïti, « Expériences non violentes en Haïti » (éditions Karthala, 2001)

Haïti (1994-2000)

Des organisations haïtiennes contactent PBI en 1992. Face à la répression de la junte militaire de Raoul Cédras, elles cherchent à se réapproprier un espace de démocratie, en demandant un soutien politique et une protection des droits humains. Des volontaires de PBI aux États-Unis réalisent une mission en Haïti et estiment que la présence de PBI serait très utile, mais que le projet doit être mené par des équipes francophones de PBI. Le projet à Haïti est très différent des autres projets d'Amérique centrale de l'époque, notamment en raison du rapport des Haïtiens aux volontaires étrangers. Ainsi, selon Liam Mahony, cofondateur du projet de PBI à Haïti, « pour pouvoir se consacrer exclusivement à l'éducation à la paix, il allait falloir relever un défi fondamental de façon consciente et stratégique : créer un nouveau type de relation entre les étrangers et les Haïtiens [...]. Notre fonction a donc consisté à créer un espace pour l'éducation non-violente, caractérisé par l'égalité et la réciprocité entre Haïtiens et bénévoles étrangers ».

Quand PBI s'installe en Haïti en 1994, une fragile démocratie est de nouveau en place, avec le retour au pouvoir du président Aristide. Le projet de PBI est d'accompagner la mise en place d'un État de droit à travers les questions de justice, de réforme agraire, de droits des femmes, de droits à l'éducation et de réparation aux victimes. Les premiers volontaires français arrivent en 1995, et mettent en place des formations en résolution non-violente de conflit (RNVC), techniques d'animation participatives et d'action non-violente.

En 2000, le projet décide de quitter Haïti, considérant que suffisamment de formateurs ont été sensibilisés au travail de promotion de la non-violence comme outil de résolution de conflit et d'ouverture d'espaces d'échanges dans la société haïtienne pour continuer le travail initié par PBI.

PBI Honduras (depuis 2013)



Accompagnement du CEHPRODEC au congrès national pour s'opposer à un projet minier, août 2015

Octobre 2013. Les premiers volontaires de PBI arrivent au Honduras. Après le Guatemala, pays d'intervention « historique » pour PBI, c'est le second pays d'Amérique centrale à voir s'installer un bureau de PBI. Il aura fallu deux missions exploratoires, en 2011 et 2012, pour que l'organisation se décide à s'établir dans le pays, après des dizaines d'entretiens avec des défenseurs des droits humains locaux et une analyse poussée de la pertinence et de l'adaptation de la méthodologie de PBI au contexte de ce petit pays d'Amérique centrale.

Si l'on entend parler du Honduras, c'est souvent pour être un des pays les plus violents et dangereux au monde. Mais si on parle aujourd'hui du Honduras dans les médias, c'est certainement pour cet élan populaire contre la corruption institutionnalisée qui anime le pays depuis quelques mois. Une corruption décriée comme ayant pénétré tous les niveaux de l'Etat et menant à un haut niveau d'impunité pour les auteurs de crimes et de violences. Au Honduras, les défenseurs des droits humains et les journalistes, et tous ceux dont la voix s'élève contre la corruption, sont les premières victimes de ces crimes et violences. Corruption, impunité, exploitation des ressources naturelles par des multinationales, criminalisation et usage de la violence par les forces de l'ordre sont autant de facteurs contribuant à faire de la défense des droits humains une activité à haut risque au Honduras. Le Comité des familles de détenus et disparus du Honduras (COFADEH), une organisation locale de droits humains recense plus de 130 assassinats politiques au cours des trois dernières années.

Pourtant, des organisations, des communautés et des individus courageux osent s'élever contre ce système. Malgré les risques encourus, ils continuent de défendre les droits humains, quel qu'en soit le prix. Ce sont eux que PBI a le devoir d'accompagner. Aujourd'hui, fin 2015, 5 volontaires de PBI sont auprès de deux associations et deux défenseurs au Honduras : le Centre hondurien pour la promotion du développement

communautaire (CEHPRODEC) qui défend le droit à la terre des groupes indigènes face aux sociétés extractives et la journaliste Dina Meza, fréquemment menacée en raison de sa lutte pour la liberté d'expression, sont accompagnés depuis le début. Depuis 2015, PBI est également présent auprès de Gladys Lanza, une syndicaliste interrogeant les structures sociales violentes envers les femmes dans le pays et de l'association LGBT Arcoiris, qui promeut la sensibilisation et la défense des droits humains pour la diversité sexuelle au Honduras. Tout au long de l'année 2015, deux volontaires français, Manon et Sylvain, ont fait partie de l'équipe de PBI au Honduras. Nous leur laissons la parole !

INTERVIEW

de Manon Muti et Sylvain Mignot,
volontaires de PBI Honduras

— **Le Honduras est un pays particulièrement violent, notamment pour les femmes, comment l'avez-vous vécu ?**

Manon : PBI prête une attention spéciale à la mixité dans les équipes et au respect mutuel. Au Honduras, dans un contexte patriarcal, le sexisme se ressent dans tous les espaces. Le harcèlement de rue est par exemple très fort, c'était très pesant au début, mais j'ai fini par m'y habituer, de la même manière qu'on s'adapte au fait de vivre dans le pays le plus violent du monde. Dans notre travail, le sexisme se reflète aussi dans les différentes réunions que l'on peut avoir avec les autorités, où les regards, les gestes, les commentaires de nos interlocuteurs peuvent être souvent déplacés. Il y a eu une véritable réflexion au sein de l'équipe sur la manière de contrer ça, et pour appliquer une « lunette de genre » sur notre travail.

Sylvain : Le Honduras connaît un taux de féminicide dramatique depuis quelques années, considéré par l'Organisation Mondiale de la Santé comme ayant atteint un niveau épidémique (leur nombre ayant presque quadruplé entre 2005 et 2013). Cette réalité est très forte dans le quotidien, notamment quand on suit le travail de la défenseuse des droits des femmes, Gladys Lanza, de l'organisation Visitación Padilla.

Concernant la sécurité générale, comme dans tous les pays où PBI intervient, il a fallu mettre en place un protocole de sécurité adapté au contexte du Honduras, et plus particulièrement pour les femmes volontaires. On a dû le faire à notre arrivée car il n'existait pas, en s'inspirant notamment de nos compagnon-nes de PBI Guatemala. Pour tout le monde, il fallait par exemple s'adapter aux horaires de sécurité pour les déplacements : ne pas marcher dans la ville entre 19h et 7h du matin, ne pas voyager après 21h le soir.

— **Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué pendant cette année au Honduras ?**

Sylvain : J'ai trouvé les questions de sécurité informatique particulièrement intéressantes : mettre en place des protocoles de sécurité très élevés, former les défenseurs aux dangers de l'interception des données privées, réalité particulièrement forte à l'heure actuelle. Nous sommes à un moment très intéressant, où de plus en plus de nouveaux outils se développent pour garantir la sécurité des données, notamment sur les smartphones. Ce sujet est particulièrement brûlant dans un contexte comme celui du Honduras, où il s'agit bien souvent d'une question de vie ou de mort. Il est primordial d'utiliser des canaux de communication sûrs, d'éviter de parler de n'importe quoi avec n'importe qui. Nous devons appliquer cette discipline au bureau de PBI, par exemple en utilisant systématiquement le cryptage de mail.

Manon : Ce qui m'a impressionné, c'est l'énorme charge de travail des défenseurs et leur capacité de résistance. Ils n'arrêtent jamais, résistent, ne perdent pas courage. J'ai aussi compris le poids que peut avoir PBI, notamment la force du plaidoyer, qui a prouvé son efficacité à plusieurs reprises. C'est un réel complément du travail de terrain. Grâce à la construction d'un réseau de relations, d'appui national et international, on a pu éviter plus d'une attaque ou tentative d'assassinat. J'ai compris que le travail de PBI est également un accompagnement moral, émotionnel auprès des défenseurs. De manière tacite, un des éléments les plus importants du travail de PBI est de pouvoir soutenir les défenseurs dans les moments difficiles, qu'ils puissent nous faire confiance, pouvoir être présents au-delà des espaces professionnels que nous partageons.

PBI Kenya (depuis 2013)



Charlotte Ivern, volontaire française avec des défenseurs kenyans, 2015

Opérant à Nairobi depuis 2013, et plus particulièrement dans le bidonville de Mathare, l'équipe de PBI-Kenya s'est concentrée sur les exécutions extra-judiciaires, la criminalisation des défenseurs des droits humains et les problématiques posées au militantisme féministe. Rahma Wako, militante défendant les droits des femmes et des enfants, fait partie des priorités de PBI-Kenya. Soutenant une mineure victime de viol, Rahma a été la cible de multiples menaces depuis l'ouverture du procès en mars 2015. Bien que placés en détention, les suspects – issus de la même communauté que leur victime – sont parvenus à corrompre les responsables communautaires, mettant ainsi en danger la mineure et Rahma Wako. Une médiation appelée en octobre 2015 par PBI et réalisée par la National Coalition of Human Rights Defenders (NCHRDK) et la Kenya National

Commission for Human Rights (KNCHR) a, avec succès, permis d'apaiser les tensions et de mettre fin aux menaces envers Rahma. Cette affaire illustre l'activité de PBI-Kenya, projet qui a su redéfinir ses méthodes pour répondre à la réalité du terrain kenyan : grande précarité des leaders communautaires, méfiance mutuelle et manque de coordination entre « activistes de base » et ONG établies, caractère récent des mouvements sociaux, etc.

Pour répondre à ces défis, il aura donc fallu que l'équipe adapte ses méthodes à la réalité du terrain kenyan, fondamentalement différent des expériences en Amérique latine. Une démarche rendue d'autant plus nécessaire avec l'expansion de la menace terroriste dans le pays, laquelle se répercute indirectement sur les défenseurs des droits humains. Dénonçant les exactions des forces de l'ordre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les organisations de défense des droits humains se débattent dans un climat de plus en plus délétère, où se multiplient les mesures visant à délégitimer leurs propos, comme l'explique la volontaire française Charlotte Ivern, au Kenya depuis mai 2015 : « Le gouvernement cherche à briser les initiatives collectives en allant à l'encontre de la constitution et des lois progressistes adoptées après 2010, année d'adoption de la nouvelle Constitution. Par exemple, l'exigence faite aux mouvements sociaux d'annoncer toute manifestation publique dans le but de l'interdire ou de l'empêcher, de vouloir limiter le montant des financements étrangers aux ONG [...] provoquent une méfiance envers le nouveau gouvernement de Kenyatta, élu en 2013. »

Cette situation conforte les militants de PBI dans leurs missions à Mathare, où nombre des DDH accompagnés s'engagent pour des thématiques emblématiques de portée nationale (accès à la terre, droits des femmes, etc.), malgré les défis sécuritaires et organisationnels qui restent à relever.

Défendre la diversité sexuelle au Honduras

DONNY REYES EST LE COORDINATEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION ARCOIRIS, UNE ONG QUI DÉFEND LES DROITS DES PERSONNES LGBT (LESBIENNES, GAYS, BI ET TRANSSEXUELLES) AU HONDURAS, ET QUI EST ACCOMPAGNÉ PAR PBI DEPUIS 2015. IL ÉTAIT EN TOURNÉE EN FRANCE DU 5 AU 8 OCTOBRE.



Donny Reyes et Etienne Lesage, spécialiste des droits des personnes LGBT au Barreau de Paris

— Quel est le contexte actuel au Honduras ?

Le Honduras est à l'heure actuelle le pays le plus dangereux au monde, avec un taux d'homicide de 68 pour 100 000 habitants. La situation s'est gravement détériorée depuis le coup d'État de 2009, puis l'arrivée au pouvoir de l'actuel président Hernandez en 2012. Il a mis en place un nouveau conseil de défense et de sécurité qui réunit les forces armées, le pouvoir judiciaire, législatif, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de séparation des pouvoirs. De nombreux scandales de corruption ont vu le jour à partir d'avril dernier, à la suite de ce qui s'est passé au Guatemala voisin. Depuis, des comités d'indignés ont vu le jour, et chaque vendredi, des manifestations ont lieu contre la corruption, demandant la démission du président et la mise en place d'une commission contre l'impunité, sur le modèle de la CICIG [commission internationale de lutte contre l'impunité au Guatemala].

— Quelle est la situation des droits de la communauté LGBT au Honduras ?

La situation est très difficile. Sur les cinq dernières années, on compte plus de 200 crimes de haines, avec une impunité de 97%. Au Honduras la moyenne d'âge des personnes LGBT est de 34 ans. Ayant 40 ans, je suis considéré comme un vieux, j'ai déjà dépassé l'âge moyen. L'homosexualité est encore considérée comme une maladie contagieuse. La prostitution est également très répandue au sein de la communauté LGBT face à l'impossibilité de faire un autre travail au vu du rejet subi par la société. Les minorités sexuelles se sentent abandonnées par le gouvernement et les institutions. Malgré un discours plus ouvert du pape François, l'Église hondurienne reste extrêmement traditionaliste ; il existe une réelle incitation à la haine de la part de l'Église et des médias.

— Pouvez-vous nous décrire le travail d'Arcoiris ?

Arcoiris est une organisation de défense des droits LGBT, née en 2003, constituée d'une équipe de volontaires. Nous sommes environ 600 adhérents, dont une trentaine est présente chaque jour dans la maison d'Arcoiris. Les membres sont plutôt de la classe sociale modeste, les personnes de classes moyennes ou aisées assumant plus difficilement leur homosexualité au Honduras. Nous menons des actions de sensibilisation, documentons la situation des droits LGBT, mais Arcoiris est avant tout un foyer permettant aux personnes LGBT d'être enfin elles-mêmes, de ne pas avoir à se cacher. Dans ce refuge, on danse, on joue, on rencontre son ou sa petite amie, on a le droit d'être soi-même. A l'extérieur, il faut à nouveau se cacher de ce que l'on est. La lutte pour les droits LGBT est un combat très dangereux : au cours des deux derniers mois, trois défenseurs des droits LGBT ont été assassinés, dont la coordinatrice transsexuelle d'Arcoiris, Ángel Ezequiel Midence. Elle avait 26 ans. L'impact émotionnel de ce genre d'assassinat est très fort sur nous. Tous les directeurs d'Arcoiris ont dû s'exiler à un moment donné à cause des menaces de mort.

Une loi de protection des défenseurs des droits humains existe mais c'est la police qui est chargée d'en appliquer les mesures de protection, alors qu'elle est elle-même responsable de 70 % des violations des droits humains sur la population LGBT. L'un des policiers affecté pour la protection de notre maison d'Arcoiris était lui-même responsable d'agressions de personnes de notre association. C'est pourquoi nous préférons la présence d'une policière. L'accompagnement international de PBI propose un mécanisme de protection alternatif, puisque nous ne faisons pas confiance au mécanisme de protection de l'État. Au début, le rôle de PBI n'était pas très clair pour nous : que pouvaient nous apporter ces volontaires ? Très vite nous avons compris qu'ils nous apportaient déjà une présence humaine, un soutien à nos côtés, la sensation que l'on n'est plus seul, que des gens s'intéressent à nous. Un soutien qui n'a pas de prix. Leur présence avec des tee-shirts PBI attire l'attention et crée une forme de protection.

— Qu'est-ce qui vous motive à continuer le combat ?

Mille raisons. J'ai beaucoup souffert, j'ai subi le rejet de ma famille, l'exil aux États-Unis, en Allemagne, j'ai souffert de nombreuses attaques, d'abus sexuel, de la prison, d'intimidations. J'ai connu tout ce qu'on pouvait connaître de pire, je n'ai plus rien à perdre. Ces souffrances m'ont renforcé, donner l'envie de me battre. L'exil est une option, mais si tout le monde fuit le pays, que laisse-t-on au final ?

Le Mexique, la traversée de l'enfer pour les migrants

COORDINATEUR DE LA CASA DEL MIGRANTE DE SALTILLO, UN REFUGE QUI ACCUEILLE LES MIGRANTS CENTROAMÉRICAINS EN TRANSIT PAR LE MEXIQUE, JUAN JOSÉ VILLAGÓMEZ ÉTAIT EN TOURNÉE EN EUROPE DÉBUT OCTOBRE. EN RAISON DES NOMBREUSES MENACES, ATTAQUES ET INTIMIDATIONS REÇUES, LES MEMBRES DE L'AUBERGE SONT ACCOMPAGNÉS PAR PBI MEXIQUE DEPUIS 2013.



Les migrants centroaméricains traversent le Mexique sur « la bestia », un train de marchandise dont la moindre chute peut être mortelle

Les migrants, victimes récurrentes de torture et de disparition forcée

Début octobre, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, manifestait sa grande préoccupation au sujet des nombreuses violations des droits au Mexique, notamment le drame des disparitions forcées, parlant d'un pays « ravagé par la forte insécurité, les disparitions, les meurtres, le harcèlement des défenseurs des droits humains et des journalistes, la violence contre les femmes, et les terribles abus contre les migrants et les réfugiés transitant par le pays en route vers les Etats-Unis ».

Le scandale des 43 étudiants disparus d'Ayotzinapa en septembre 2014 a révélé au monde l'ampleur du fléau que représente la disparition forcée au Mexique. Selon les chiffres officiels vraisemblablement sous-évalués, on compte 22 000 victimes de disparition forcée. Les migrants sont particulièrement touchés car ils sont vulnérables : « Nous travaillons avec des personnes victimes de tortures durant leur voyage. Le crime organisé prend en otage les migrants en échange de rançons que doivent payer leurs proches souvent aux Etats-Unis. Beaucoup sont torturés, puis tués ». Pour Juan José Villagómez, les investigations de l'Etat mexicain sont quasiment inexistantes. Il est incroyable selon lui qu'un pays comme le Mexique, qui dépense des milliards de dollars dans la guerre contre le narcotrafic, ne soit même pas en capacité

de se doter d'un système de médecine légale décente et d'un système de banque de données génétiques pour répondre à la crise des disparitions.

La répression des migrants

Juan José observe depuis quelques années plusieurs changements significatifs dans le phénomène migratoire : tout d'abord, de plus en plus de Honduriens émigrent : ils constituent 90% des migrants accueillis par la Casa del Migrante de Saltillo. Il s'agit d'une migration assez nouvelle, liée à la décomposition du tissu social depuis l'ouragan Mitch et la corruption généralisée suite à l'afflux d'argent de l'aide humanitaire. Les Salvadoriens et Guatémaltèques, très nombreux à se rendre aux Etats-Unis ont construit un réseau d'entraide assez fort au Mexique, ce qui explique leur moindre présence dans les refuges. Juan José observe également de plus en plus de familles, de personnes très jeunes ainsi que des femmes. Selon lui, les migrants ne sont plus seulement des migrants économiques mais également des réfugiés fuyant l'extrême violence des pays d'Amérique centrale, surtout le Honduras, pays le plus dangereux au monde. Constatant le nombre élevé de mineurs migrants aux Etats-Unis (près de 40 000), le président Obama a rencontré ses homologues mexicain, Enrique Peña Nieto, et centraméricains afin de mettre en place le plan « frontière sud » qui consiste à militariser la frontière entre le Guatemala et le Mexique, afin de bloquer le passage des migrants.

La fermeture de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis et la construction du mur en 2006 a eu lieu alors que le président Felipe Calderon décidait d'entamer une guerre contre le narcotrafic, sous pression du gouvernement Bush. Ces deux politiques parallèles ont conduit au développement de réseaux de passeurs (« coyotes »), en lien direct avec la criminalité organisée et les polices locales corrompues. La traversée est devenue extrêmement dangereuse et coûteuse pour les migrants : un voyage du Honduras aux Etats-Unis coûte environ 8 000 \$, une fortune pour la population centraméricaine ; elle crée un fort endettement des migrants qui a des répercussions sur l'économie des pays de l'isthme centraméricain.

Les réponses à apporter aux crises migratoires

Juan José Villagómez insiste sur l'effet contre-productif du mur, puisqu'il a rompu la circularité des migrations : auparavant, les Mexicains étaient des travailleurs saisonniers, qui rentraient



*Juan José Villagómez, interviewé par la journaliste
Véronique Gaymard à RFI, octobre 2015*

chez eux une fois la saison terminée, alors qu'aujourd'hui, non seulement ils sont obligés de rester, mais ils font venir leur famille. Selon lui, la solution n'est ni dans les murs, ni dans les déportations, que ce soit en Amérique latine ou en Europe, puisqu'on observe la détermination des migrants à franchir

vaille que vaille tout obstacle érigé pour leur barrer la route : « migrer, c'est comme un jeu pile ou face. En toute connaissance des risques, on tente, soit ça passe, soit ça casse et on recommence ». Ainsi, le programme d'éducation face aux dangers de la migration mis en place dans les pays centraméricains à la suite du plan « frontière sud » est inefficace, puisque les migrants ont déjà connaissance des dangers. En exemple, il cite ces femmes qui, avant de prendre la route, prennent des pilules contraceptives, car elles savent qu'elles ont de grands risques de se faire violer sur le chemin (comme on peut le voir dans le film *Rêves d'Or* que nous avons projeté à Montreuil à l'occasion de cette tournée).

Lors de sa tournée en Europe, Juan José Villagómez a évoqué avec les différents acteurs institutionnels et de la société civile la question de la crise migratoire en Europe : « les migrants avaient l'espoir que les grandes démocraties pouvaient être plus humaines dans la gestion de la crise migratoire, mais ils ont très vite déchanté. Aujourd'hui, les migrants attendent de voir ce que les Européens vont faire en tant que peuples et non les gouvernements ». A titre d'exemple, il cite la forte solidarité qui s'est mise en place au fil des années entre les migrants et la communauté de Saltillo, qui est mobilisée pour préparer chaque repas dans le refuge.

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO 100 :

Camille Bossé, Anne Boucher, Manon Cabaup, Brigitte Chambolle, Cécile Dubernet, Georges Leperchey, Anaïs Lallemant, Geneviève Lhopiteau, Cyrielle Maison, Sophie Marsiac, Elise Martinet, Antonin Mesnil, Sylvain Mignot, Manon Muti, Maelys Orellana, Robbie Packer, Donny Reyes, Alain Richard, Marion Riffault, Jean-Jacques Samuel, Elise Tillet, Clotilde Vasconi, Juan José Villagomez, Martin Willaume

S'IMPLIQUER AVEC PBI

Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut avoir un peu de temps à donner ; être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence.

Nos actions

Appui aux projets

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail interassociatif.

Réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut : parler l'espagnol pour les projets latino-américains ; avoir une expérience associative préalable est souhaitable. Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an. Consultez le site internet de PBI-France : www.pbi-france.org